des produits, mais également d'une comparaison des prix demandés par différentes sortes de magasins en différents endroits. Or, pour recueillir ces renseignements, il faut du temps, des efforts et de l'argent. Les dépenses occasionnées par les déplacements et les difficultés d'obtenir du crédit ne permettent pas aux pauvres d'effectuer ce genre d'achat «comparé». Aussi font-ils leurs emplettes dans de petits magasins du coin où les prix sont plus élevés et le choix restreint, mais où on leur offre un service de livraison et où on leur fait crédit.

Parmi les pauvres, les personnes âgées, qui ne peuvent se payer un transport motorisé ni marcher de longs trajets ni porter des paquets, constituent un exemple typique. Ils n'ont vraiment pas le choix.

Plus loin dans le rapport on dit ceci:

Acheter de petites quantités de nourriture qui suffisent à nourrir une ou deux personnes constitue un problème pour les personnes âgées et pauvres. Leur nombre est alarmant et leurs difficultés sont particulières. Quelques-unes d'entre elles ont toujours été pauvres, et le fait de vieillir grossit leurs problèmes, car elles deviennent de moins en moins aptes à subvenir convenablement à leurs propres besoins. Des services tels que taxis, médicaments, soins médicaux et dentaires, hospitalisation ou soins infirmiers à domicile leur deviennent de plus en plus nécessaires. Ces dépenses supplémentaires défavorisent davantage les consommateurs âgés dont les revenus sont déjà insuffisants.

L'achat de nourriture constitue le principal problème qui se pose aux démunis, leur débours le plus important et le plus régulier. Normalement, le consommateur vise à acheter des denrées à bon marché qui lui assurent une alimentation saine et bien équilibrée. Défavorisés par le manque de renseignements et de mobilité, les pauvres ont plutôt tendance à abuser des amidons peu dispendieux et passent outre aux produits riches en protéines et en vitamines; ou encore, ils achètent des aliments dont le traitement et l'emballage sont coûteux, mais qu'ils peuvent se procurer plus facilement.

Voilà bien qui souligne encore une fois le dilemme qui se pose à notre époque. Tandis que nous attribuons à l'empaquetage et à la commercialisation des denrées alimentaires une plus grande partie du dollar destiné à l'alimentation, ceux qui sont plus à l'aise et qui veulent avoir plus de temps libre à consacrer aux plaisirs de la société et de la culture en profitent. Par contre, cela signifie qu'on trouve sur le marché moins de produits alimentaires à des prix économiques.

Au sujet d'un autre aspect, il y a lieu de signaler, je pense, que si les cultivateurs touchent si peu dans toute cette industrie de production de denrées alimentaires et ce cycle de consommation, il en va, dans une grande mesure, de leur propre faute.

Les producteurs d'œufs ont eu des revenus très faibles dernièrement et nombre d'entre eux, notamment en Ontario, ont subi des pertes financières considérables. Toutefois, le problème provient en partie du fait que les producteurs d'œufs n'ont pu s'organiser. Tous les autres secteurs de notre société s'organisent, ce qui leur permet de prendre une plus large part du gâteau. Ce ne fut pas le cas pour les agriculteurs; ils ne se sont pas organisés aussi bien qu'ils auraient dû le faire. J'exhorte donc les cultivateurs, comme je l'ai fait tant de fois à la Chambre, à se grouper et à réclamer une plus grosse tranche du dollar canadien, comme ils y ont droit.

La question qu'on doit réellement se poser cet aprèsmidi est celle-ci: Le Canada devrait-il offrir les denrées alimentaires à bas prix? Si la réponse est affirmative, nous devons nous demander qui doit en porter le fardeau—les cultivateurs seulement ou la population en général?

Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux instaurer un revenu minimum pour tous les Canadiens et éviter ainsi que les producteurs d'aliments ne soient forcés d'accepter

[M. McBride.]

un revenu dérisoire ou mini-revenu. De nombreux agriculteurs m'ont exprimé des critiques assez amères. Ils pensent que les gouvernements s'intéressent plus aux masses d'électeurs qui se trouvent dans les villes grandes et petites et qu'ils ne sont pas disposés à écouter les agriculteurs. Pourtant si l'on examine les lois et règlements actuellement en vigueur, on se rend compte que ce n'est pas vrai.

Je pense que le gouvernement doit éviter de prendre parti pour les agriculteurs ou pour les consommateurs. Il ne s'agit pas d'une lutte entre les agriculteurs et les consommateurs. Les agriculteurs doivent pouvoir retirer un juste revenu d'un métier honorable et estimable. Le gouvernement doit veiller à ce qu'il n'y ait pas deux victimes: les pauvres qui sont touchés par le prix élevé des aliments et les agriculteurs qui ne reçoivent pas une rémunération suffisante pour leur travail. Puisqu'on produit déjà les aliments d'une manière très économique, je pense que le meilleur conseil que je puisse donner c'est que les agriculteurs s'organisent pour conquérir une meilleure place sur le marché et s'assurer ainsi un revenu plus équitable.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, cette motion présentée par le député de Vancouver-Kinsway (M^{me} MacInnis) a donné lieu à un intéressant débat sur un sujet important, mais, pour moi, la motion a perdu de la valeur de deux façons. Je ne crois pas qu'un comité spécial puisse présenter un rapport sérieux sur le sujet avant le 26 juin. Le sujet, par sa nature, ne s'y prête pas. En deuxième lieu, les supermarchés ne sont pas entièrement responsables du problème—j'admets que la résolution ne le dit pas—quoiqu'ils soient peut-être un bouc émissaire tout trouvé.

D'après moi, les remarques de quelques collègues qui ont participé au débat ont perdu de la valeur à cause, permettez-moi l'expression, de l'emploi facile de phrases à effet. Les formules lapidaires relèvent quelque peu le débat, mais elles sont loin de clarifier la discussion. Je suis réellement las d'entendre employer des termes tels «l'élite des sociétés», «les grosses entreprises» et autres banalités qui n'apportent aucune lumière sur le sujet.

La question actuellement à l'étude, c'est assurément le prix des aliments. Un autre point qui nous préoccupe, c'est que le producteur primaire ne reçoit qu'une faible proportion de ce prix. Nous avons entendu certains commentaires intéressants de la part de députés des deux côtés de la Chambre au sujet de la productivité accrue de l'agriculteur. On a aussi soulevé la question de la disparité des prix des aliments dans les diverses régions du pays. Je vais en parler dans un moment. Puis il y a une question secondaire sur laquelle certains d'entre nous se sont beaucoup arrêtés ces temps-ci: la tentative du gouvernement de négocier des contrats de travail sur une base régionale plutôt que nationale.

J'aimerais signaler une intéressante juxtaposition d'articles à propos d'une telle tendance. Le Globe and Mail d'aujourd'hui publiait un article auquel on a déjà fait allusion. D'après une étude spéciale, un écart considérable existe entre les prix dans la région atlantique et en Ontario. Voici ce que rapporte la Presse canadienne:

• (2020)

C'est à Montréal et à Toronto, les centres urbains les plus importants du Canada, qu'on trouve les prix de détail des denrées alimentaires les plus bas au pays . . .

On se fonde ici sur l'étude spéciale annuelle sur le prix des denrées alimentaires menée par Statistique Canada. Je reprends ma citation: